

**RAPPORT  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE  
GENERALE MIXTE**

EXERCICE 2021

11 MAI

2022



---

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2021

# 01

### PRÉSIDENT

Khalid **CHEDDADI**

### VICES PRÉSIDENTS

Chakib **ALJ** représentant la CGEM

Abdelhamid **ADDOU** représentant la RAM

Mohamed **EL KETTANI** représentant le groupe OGM

### SECRÉTAIRE

Jaouad **LMOURABITI** Directeur Exécutif

### ADMINISTRATEURS

Rachida **BENABDELLAH**, représentant AGMA

Abdelmjid **TAZLAOUI**, représentant AMETYS

Chakib **ALJ**, représentant la CGEM

Mehdi **TAZI**, représentant la CGEM

Abdelhamid **ADDOU**, représentant la RAM

Ramsès **ARROUB**, représentant Wafa Assurance

Mohamed Karim **MOUNIR**, représentant la Banque Populaire

Hassan **OURIAGLI**, représentant AL MADA

Mohamed Hassan **BENSALAH**, représentant la FMSAR

Said **EL HADI**, représentant SONASID

Mohamed **EL KETTANI**, représentant GROUPE OGM

Hassan **BOUBRIK**, représentant la CNSS

Fawzi **BRITEL**, représentant CARDEX

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG (Dénomination encours de changement)

Mazars Audit & Conseil

### Actuaire Indépendant

Mazars ACTUARIAT



## SOMMAIRE

### **06** RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

- Activités de la CIMR en 2021
- Les résultats comptables et financiers de l'exercice 2021
- Les états financiers de l'exercice 2021

### **32** AUDIT ET CERTIFICATIONS

- Rapport général des Commissaires aux Comptes
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR - exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020
- Rapport de l'Actuaire Indépendant

### **52** LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021

### **22** BILAN ACTUARIEL 2021

- Préambule
- Valorisation des engagements
- Principales hypothèses actuarielles à fin 2021
- Profil des provisions techniques
- Tests de sensibilité

### **48** PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

- 
- Activités de la CIMR en 2021
  - Les résultats comptables et financiers de l'exercice 2021
  - Les états financiers de l'exercice 2021

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

# 03

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021

## ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2021

### LES ADHÉRENTS DE LA CIMR

L'année 2021 a enregistré l'entrée de 8191 nouveaux adhérents qui se présentent comme suit :

TYPLOGIE D'ADHÉRENT	NOMBRE	AFFILIÉS
Adhérents de groupe	483	5200
Adhérents individuels	7708	7708

Par ailleurs, 74 entreprises ont été radiées donnant lieu à l'appel d'un montant de 50 586 429 dirhams (au titre de la contribution compensatrice de radiation) et la sortie de 1 257 affiliés du régime. La répartition par motif de radiation est donnée dans le tableau suivant :

CESSATION DE PAIEMENT	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	CCR %	NOMBRE DES AFFILIÉS	AFFILIÉS %
Radiations brutes pour cessation de paiement	19	69 850 475	100%	750	100%
Réactivations	5	19 879 514	28%	322	43%
<b>RADIATIONS NETTES POUR CESSATION DE PAIEMENT</b>	<b>14</b>	<b>49 970 961</b>	<b>72%</b>	<b>428</b>	<b>57%</b>

AUTRES MOTIFS	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	NOMBRE DES AFFILIÉS	AFFILIÉS %
Cessation d'activité	2	538 187	3	0%
Mutation	41	0,00	784	94,57%
Démission	17	77 280	42	5,07%
<b>TOTAL RADIATION NETTES POUR AUTRES MOTIFS</b>	<b>60</b>	<b>615 467</b>	<b>829</b>	<b>100%</b>

	NOMBRE DES ADHÉRENTS	MONTANT DE LA CONTRIBUTION COMPENSATRICE DE RADIATION	NOMBRE DES AFFILIÉS
Radiations nettes 2021	74	50 586 429	1 257

Par ailleurs, 365 adhérents ont amélioré la couverture au profit de 5 381 salariés :

AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE	ADHÉRENTS	AFFILIÉS
Extension d'adhésion à de nouvelles catégories de personnel	111	985
Augmentation des taux de cotisation et changement de régime	270	2370
Adhésion à l'option Moubakkir (points à 50 ans)	135	256
Adhésion à l'option Mousabbak (points à 55 ans)	19	1283
Achat de points	143	487

### LES AFFILIÉS DE LA CIMR

En 2021, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 3,26 % atteignant un effectif global de 734 277, répartis entre actifs cotisants au nombre de 389 920, et ayants droit au nombre de 344 357.

STATUT	EFFECTIFS 2020	EFFECTIFS 2021	VARIATION
Actifs cotisants	379 879	389 920	2,64%
Ayants droits	331 242	344 357	3,96%
<b>TOTAL</b>	<b>711 121</b>	<b>734 277</b>	<b>3,26%</b>

Le nombre des actifs cotisants a augmenté de 2,64 % par rapport à 2020.

### RÉPARTITION PAR GENRE DES AFFILIÉS À LA CIMR

	FEMMES		HOMMES		ÂGE MOYEN
Actifs cotisants	122 741	31%	267 179	69%	39,3
Ayants droits*	105 479	31%	238 878	69%	47,6

L'évolution des salaires, nette de l'effet démographique, affiche une augmentation par rapport à 2020.

SEXE	SALAIRE MOYEN* 2020 (DH)	SALAIRE MOYEN 2021 (DH)	EVOLUTION
F	147 288	152 876	3,79%
M	161 622	169 138	4,65%
<b>TOTAL</b>	<b>157 202</b>	<b>164 004</b>	<b>4,33%</b>

\*Salaire déclaré par toute adhésion de groupe déclarant des salariés

Au global, l'assiette totale des cotisations, c'est-à-dire des ressources de la C.I.M.R pour ce type d'adhérents, a augmenté de 5,99 % entre 2020 et 2021.

SEXE	MASSE SALARIALE 2020 (MDH)	MASSE SALARIALE 2021 (MDH)	EVOLUTION
F	16 767	18 101	7,96%
M	41 271	43 416	5,20%
<b>TOTAL</b>	<b>58 038</b>	<b>61 517</b>	<b>5,99%</b>

## LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR

En 2021, les retraités sont passés de 185 753 à 192 233 soit un taux d'évolution de 3,2%. Par rapport à 2020, la pension moyenne a évolué de 2,1%, passant de 25 912 DH à 26 444 DH. Cette évolution est expliquée par l'évolution du nombre moyen de points qui est passé de 1 998 en 2020 à 2 031 soit une évolution de 1,3%, l'évolution de la VPS qui est passée de 12,76 à 12,85 soit une hausse de 0,7%.

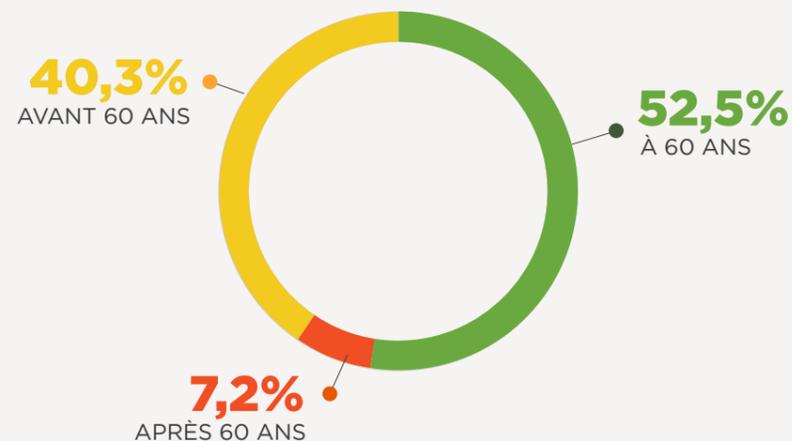
L'exercice 2021 a enregistré l'arrivée de 12 594 nouveaux allocataires de pensions directes contre 10 408 en 2020, soit une hausse de 21 %.

Parallèlement, l'exercice 2021 a enregistré 6 005 extinctions de pensions dont 4 770 qui concernent des pensions principales. Les nouvelles pensions de réversion indirecte en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins, se sont élevées en 2021 à 3 889.

Les 12 594 nouvelles liquidations, correspondant à un total de 27 439 737 points, et les 6 005 extinctions se ventilent comme suit :

	PENSIONS NOUVELLES	PENSIONS ÉTEINTES
Pensions principales	9 937	4 770
Pensions de réversion directe	467	1 206
Pensions d'orphelins directs	64	29
Options de rachat	2 126	
<b>TOTAL</b>	<b>12 594</b>	<b>6 005</b>

La part des liquidations par anticipation a connu une hausse entre 2020 et 2021 en passant de 33,87 % à 40,3%. En revanche, les départs à 60 ans ont diminués entre 2020 et 2021, passant pour les départs à 60 ans de 61,22% à 52,5%. Enfin un passage de 4,92% à 7,2% entre 2020 et 2021 pour les départs en retraite prorogée.



La tendance des liquidations avec option en capital reste à un niveau élevé, tout en s'inscrivant dans un trend baissier de long terme, avec 9 608 dossiers liquidés en 2021 avec option capital et représentant 80,32% du total des dossiers liquidés, contre 79,04% en 2020. Ces liquidations induisent à la déduction du total de points à hauteur de 9 192 917.

La durée moyenne du service de l'allocation a atteint 18 années et 6 mois en 2021, contre 19 années et 2 mois l'année précédente. L'âge moyen au décès s'établit ainsi à environ 80 années et 2 mois, soit 9 mois de moins par rapport à 2020.

## PENSIONS EN SERVICE

NATURE DES PENSIONS	PENSION EN SERVICE	PENSION ANNUELLE MOYENNE
Pension principale	138 795	30 995
Pension de réversion	52 969	14 074
Pension d'orphelins	469	5 632

Le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion d'un coefficient de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, a quasiment stagné puisqu'il s'est établi à 2,36 en 2021 contre 2,37 en 2020.

## LES PARAMÈTRES DU RÉGIME DE LA CIMR EN 2021

### SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, au 31/12/2021, la valeur du salaire de référence est de 27,03 DH.

### VALEUR DU POINT EN SERVICE

Au 31/12/2021, la valeur du point en service est de 12,85 DH, contre 12,76 DH en 2020.

### REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

A la suite des conséquences de la crise sanitaire sur les marchés financiers et au vu de la dégradation des taux, il a été décidé de diminuer le taux de capitalisation prévu par la CIMR à 3 % en 2021.

# RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

## PRODUITS TECHNIQUES

Le total des produits techniques est passé de 8 825,28 millions de dirhams en 2020 à 9 935,85 millions de dirhams en 2021, enregistrant ainsi une hausse de 5,8 %.

Cette augmentation est due principalement à :

- L'augmentation de 430 millions de dirhams des contributions retraites, des rentes de capitalisation.
- L'augmentation de 60 millions de dirhams des contributions forfaitaires liées aux adhésions individuelles

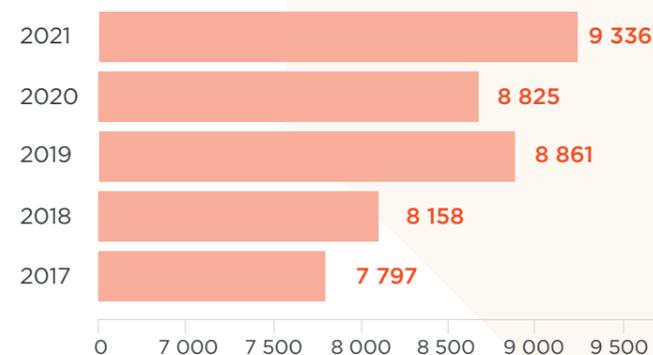
Il convient de signaler que la contribution compensatrice de radiation non encore encaissée, n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice, car elle est comptabilisée en produit, puis provisionnée pour le même montant.

## DÉTAILS DES PRODUITS TECHNIQUES

	2021	2020	VARIATION
Cotisations des adhérents	8 366,21	7 955,36	5,2%
Contributions part patronale	4 733,80	4 496,66	5,3%
Contributions part salariale	3 632,41	3 458,70	5,0%
Surprimes et rachats des services passés	187,61	189,89	-1,2%
Rentes de capitalisation	243,30	224,18	8,5%
Contributions forfaitaires	183,41	123,56	48,4%
Contributions des assurances	12,84	9,10	41,1%
Indemnités de radiation	53,52	58,97	-9,2%
Intérêts de retard	48,61	80,51	-39,6%
Reprises d'exploitation	240,36	183,71	30,8%
<b>PRODUITS TECHNIQUES</b>	<b>9 335,85</b>	<b>8 825,28</b>	<b>5,8%</b>

## TOTAL DES PRODUITS TECHNIQUES

Evolution des produits techniques (en millions de dirhams)



## CHARGES TECHNIQUES

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à 4 946 millions de dirhams contre 4 468 millions de dirhams en 2020, marquant une augmentation de 279 millions de dirhams, soit une hausse de 5,97 %.

Les allocations versées ou dues en 2021, au titre de l'option en capital, se sont élevées à 1 106 millions de dirhams contre 928 l'exercice précédent. Nous avons constaté une absence des remboursements des cotisations salariales, durant l'exercice 2021, contre un montant de 0,16 millions de dirhams l'exercice précédent.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 8,5% passant de 5 704 millions de dirhams à 6 190 millions de dirhams.

Globalement, les charges techniques ont augmenté de 1 722 millions de dirhams, passant de 7 459 à 9 182 millions de dirhams, soit une hausse de 23,09%.

## DÉTAIL DES CHARGES TECHNIQUES (EN MILLIONS DE DIRHAMS)

NATURE	2021	2020	VARIATION
Allocation retraite part répartition	4 703,17	4 443,60	5,84%
Allocation retraite part capitalisation	243,30	224,18	8,53%
<b>TOTAL DES ALLOCATIONS</b>	<b>4 946,47</b>	<b>4 667,78</b>	<b>5,97%</b>
Option capital	1 105,64	928,46	19,08%
Remboursement des cotisations salariales	0,00	0,16	-100,00%
Allocations options de rachat	95,97	78,84	21,72%
Indemnité de décès	41,48	29,21	42,03%
<b>TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES HORS DOTATION</b>	<b>6 189,56</b>	<b>5 704,45</b>	<b>8,50%</b>
Dotations Provisions Créances Adh Litigieux & Radiés	454,10	277,24	63,79%
Variation de la Provision mathématique	2 538,00	1 477,59	71,77%
Dotation aux provisions pour créances rentes viagères	0,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>2 992,09</b>	<b>1 754,82</b>	<b>70,51%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES</b>	<b>9 181,65</b>	<b>7 459,27</b>	<b>23,09%</b>

## FRAIS GÉNÉRAUX

En 2021, les frais généraux hors charges et produits exceptionnels, ont augmenté de 11% passant ainsi de 112 millions de dirhams en 2020 à 124 millions de dirhams en 2021.

En tenant compte des pertes et profits exceptionnels, les frais généraux ont marqué une hausse de 21.9% entre les deux exercices, passant ainsi de 128 millions de dirhams à 156 millions de dirhams en 2021.

La baisse des charges exceptionnelles est due à la diminution des charges non courantes au titre de l'abandon des créances de la contribution compensatrice de radiation pour un montant de 37 millions en 2021 contre 53 millions de dirhams en 2020.

Les produits exceptionnels sont passés de 64 millions de dirhams en 2020 à 38 millions de dirhams en 2021, soit une diminution de 39.9%. Cette baisse est due à la diminution de la reprise sur l'abandon de créance de la contribution de radiation qui est passée de 53 millions en 2020 à 37 millions en 2021 et la diminution des reprises de provisions non courante de 10 millions en 2021.

Rapportés au total des contributions, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,38% contre 1,32% l'exercice précédent, marquant ainsi une hausse de 4.9% qui est due à une hausse des frais généraux plus importante que la hausse des contributions.

### FRAIS GÉNÉRAUX, PERTES ET PROFITS EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2021	2020	VARIATION
Frais généraux et DEA	124,33	112,02	11,0%
Charges exceptionnelles	70,24	80,06	-12,3%
Produits exceptionnels	38,43	63,98	-39,9%
Total des frais généraux, pertes et profits	156,14	128,10	21,9%
Rapport au total des contributions	1,74%	1,51%	15,2%
Total des frais généraux hors exceptionnels	124,33	112,02	11,0%
Rapport au total des contributions	1,38%	1,32%	4,9%

### DETTES FOURNISSEURS PAR ÉCHÉANCE EN MILLIONS DE DIRHAMS

	SOLDE DÛ	0J - 30J	31J - 60J	61j - 90j	91j - 120j	121j +
Solde Fournisseur	-15,27	-14,84	-0,21	0,00	-0,18	-0,04
Pourcentage	100%	97,16%	1,40%	0,00%	1,17%	0,27%

## EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2021, la CIMR a enregistré des produits techniques, totalisant 9 336 millions de dirhams. Les charges techniques hors PMC ont atteint un montant total de 6 644 millions de dirhams laissant apparaître un solde technique hors PMC de 2 692 millions de dirhams contre 2 844 millions de dirhams en 2020, soit une baisse de -5,3%.

Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 3 421 millions de dirhams en 2021, contre 2 045 millions de dirhams en 2020, soit une hausse de 67,3%.

### EXCÉDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2021	2020	VARIATION
Produits techniques	9 335,85	8 825,28	5,8%
Produits techniques Hors Indemnités de radiation & Intérêts de Retard Adhérents	8 993,36	8 502,10	5,8%
Charges techniques	9 181,65	7 459,27	23,1%
Variation Provision Mathématique Capitalisation	2 538,00	1 477,59	71,8%
Charges techniques Hors Variation PMC	6 643,65	5 981,68	11,1%
Charges techniques hors Variation PMC et Dotations	6 189,56	5 704,45	8,5%
<b>SOLDE TECHNIQUE HORS PMC</b>	<b>2 692,20</b>	<b>2 843,60</b>	<b>-5,3%</b>
<b>TAUX DE COUVERTURE TECHNIQUE*</b>	<b>140,5%</b>	<b>147,5%</b>	<b>-4,76%</b>
Produits du patrimoine	3 769,02	2 504,38	50,5%
Charges du patrimoine	347,70	458,84	-24,2%
<b>RÉSULTAT DU PATRIMOINE</b>	<b>3 421,32</b>	<b>2 045,54</b>	<b>67,3%</b>
Frais généraux et DEA	-124,33	-112,02	11,0%
Produits Exceptionnels	38,43	63,98	-39,9%
Charges exceptionnelles	70,24	80,06	-12,3%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 725,36</b>	<b>10 854,74</b>	<b>17,2%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES HORS PMC</b>	<b>6 767,98</b>	<b>6 093,70</b>	<b>11,1%</b>
<b>EXCÉDENT D'EXPLOITATION HORS PMC</b>	<b>5 957,37</b>	<b>4 761,05</b>	<b>25,1%</b>
Dotation à la réserve de prévoyance	3 419,38	3 284,28	4,1%
<b>TAUX DE COUVERTURE GLOBAL**</b>	<b>188,0%</b>	<b>178,1%</b>	<b>5,55%</b>

\* Produits Techniques Hors reprise PMC / Charges Techniques hors PMC / \*\* Total des Produits Hors reprise PMC / Total des Charges Hors PMC

Le taux de couverture global (Total des Produits Hors reprise PMC / Total des Charges Hors PMC) est passé de 178,1% en 2020 à 188,1% en 2021.

## PROVISIONS TECHNIQUES

Le montant de la provision technique (réserve de prévoyance plus provision mathématique relative à la capitalisation et aux prestations échues et non payées) est passé de 67 020 millions de dirhams en 2020 à 72 953 millions de dirhams, soit une augmentation de 8,9 %. Le résultat au 31 décembre 2021 est un bénéfice de 3 419 millions de dirhams, contre 3 284 millions de dirhams en 2020, soit une hausse de 4,1 %.

Le montant au 31/12/2021 de la provision mathématique s'élève à 30 273 millions de dirhams contre 27 735 millions de dirhams en 2020 soit une augmentation de 9,2 %.

L'excédent d'exploitation de la période hors provision mathématique relative à la capitalisation est de 5 957 millions de dirhams en 2021 soit une hausse de 25,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent qui enregistrait un résultat de 4 762 millions de dirhams.

### PROVISIONS TECHNIQUES EN MILLIONS DE DIRHAMS

	2021	2020	VARIATION
Réserves précédentes	38 849	35 565	9,2%
Dotation réserve mathématique capitalisation	30 273	27 735	9,2%
Réserves pour prestations échues et non payées	411	435	-5,6%
Dotation de l'exercice	3 419	3 284	4,1%
<b>TOTAL RÉSERVES DE PRÉVOYANCES</b>	<b>72 953</b>	<b>67 020</b>	<b>8,9%</b>

### ÉVOLUTION DE LA DOTATION AUX PROVISIONS TECHNIQUES, EN MILLIONS DE DH (HORS PMC)



## PRODUITS NETS DU PATRIMOINE EN MILLIONS DE DIRHAMS

En 2021, les produits du patrimoine ont atteint la valeur de 3 769 millions de dirhams contre 2 504 millions de dirhams en 2020, enregistrant une hausse de 50%.

Les charges de placement ont atteint la valeur de 348 millions de dirhams en 2021, contre 458 millions de dirhams en 2020, enregistrant une baisse de -24,2%.

En 2021, les produits nets du patrimoine ont atteint la valeur de 3 421 millions de dirhams contre 2 045 millions de dirhams en 2020, enregistrant une hausse de 67,3%.

	2021	2020	VARIATION
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>3 769,02</b>	<b>2 504,38</b>	<b>50,5%</b>
Revenus de valeurs mobilières	1 068,72	938,76	13,8%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	2 148,42	1 159,21	85,3%
Gains de change	0,14	0,26	-46,7%
Intérêts et autres produits de placements	31,66	32,64	-3,0%
Reprise sur charges de placements	520,07	373,51	39,2%
<b>CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>347,70</b>	<b>458,84</b>	<b>-24,2%</b>
Droits de garde sur titres	6,54	5,03	29,9%
Frais sur opérations sur titres	3,44	6,69	-48,6%
Pertes de change	0,26	0,58	-54,7%
Pertes sur réalisation de valeur mobilière	39,40	6,70	488,1%
Frais de gestion du patrimoine immobilier	0,28	0,23	19,9%
Dotations sur placements	297,78	439,59	-32,3%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 421,32</b>	<b>2 045,54</b>	<b>67,3%</b>

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2021 à 83 896 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2021, qui s'élève à 70 019 millions de dirhams. La plus-value latente est de 13 877 millions de dirhams représentant ainsi 16,54% de la valeur.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE EN MDH

	VALEUR MARCHÉ		POIDS EN VM	VARIATION YTD	VARIATION	
	31/12/2020	31/12/2021	EN %	EN MDH	EN %	
<b>1. ACTIONS</b>	<b>39 110</b>	<b>47 178</b>	<b>56,23%</b>	<b>8 068</b>	<b>20,63%</b>	
Directes	21 546	28 607	34,10%	7 060	32,77%	
Fonds dédiés	3 320	4 049	4,83%	730	21,98%	
Fonds diversifié gp	331	367	0,44%	35	10,65%	
International	696	944	1,13%	249	35,76%	
Non cotées	12 994	12 985	15,48%	-9	-0,07%	
Autre	223	225	0,27%	3	1,18%	
<b>2. OBLIGATIONS</b>	<b>32 979</b>	<b>30 834</b>	<b>36,75%</b>	<b>-2 145</b>	<b>-6,50%</b>	
FONDS DÉDIÉS	OMLT	26 013	24 790	29,55%	-1 223	-4,70%
	OCT	1 169	564	0,67%	-604	-51,72%
	MONÉTAIRE	71	134	0,16%	63	87,87%
	DETTE PRIVÉE	4 033	3 997	4,76%	-37	-0,91%
FONDS GRAND PUBLIC	OMLT	-	-	0,00%	-	0,00%
	OCT	-	-	0,00%	-	0,00%
	MONÉTAIRE	919	766	0,91%	-152	-16,60%
OBLIGATIONS EN DIRECT	774	583	0,69%	-191	-24,69%	
<b>3. ALTERNATIFS</b>	<b>2 160</b>	<b>5 884</b>	<b>7,01%</b>	<b>3 724</b>	<b>172,37%</b>	
IMMOBILIERS	1 936	1 931	2,30%	-5	-0,27%	
OPCI	-	3 841	4,58%	3 841	0,00%	
CCA	224	111	0,13%	-113	-50,37%	
INFRASTRUCTURES	-	-	0,00%	-	0,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>74 249</b>	<b>83 896</b>	<b>100%</b>	<b>9 647</b>	<b>12,99%</b>	

# LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

### ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2021			Exercice 31/12/2020
	Brut	Amort	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>71.273.485.464</b>	<b>1.217.806.128</b>	<b>70.055.679.336</b>	<b>64.392.931.578</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>11.326.663</b>	<b>5.575.054</b>	<b>5.751.609</b>	<b>484.295</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11.326.663	5.575.054	5.751.609	484.295
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>20.023.549</b>	<b>14.591.919</b>	<b>5.431.630</b>	<b>2.214.035</b>
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	20.023.549	14.591.919	5.431.630	2.214.035
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>97.750.429</b>	<b>72.751.045</b>	<b>24.999.384</b>	<b>36.297.274</b>
Terrains	-	-	-	0,00
Constructions	50.036.063	37.202.282	12.833.781	14.664.925
Installations techniques, matériel et outillage	2.681.404	2.623.401	58.003	142.419
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	36.247.873	30.690.405	5.557.468	4.950.607
Autres immobilisations corporelles	2.280.640	2.234.957	45.683	74.989
Immobilisations corporelles en cours	6.504.449	-	6.504.449	16.464.334
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)</b>	<b>5.272.631</b>	<b>-</b>	<b>5.272.631</b>	<b>4.954.569</b>
Prêts immobilisés	5.272.631	-	5.272.631	4.954.569
Autres créances financières	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
<b>PLACEMENTS AFFECTES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS ET RESERVES</b>	<b>71 139 112 192</b>	<b>1.124.888.110</b>	<b>70.014.224.082</b>	<b>64.348.981.405</b>
Placements immobiliers	939.641.775	186.581.084	753.060.691	504 764 749
Obligations et bons	359.999.968	-	359.999.968	359.999.968
Actions et parts sociales	69.500.528.215	938 307 026	68 562 221 189	62.615.816.615
Prêts et effets assimilés	128.740.602	-	128.740.602	235 432 317
Dépôts en comptes indisponibles	200 000 000	-	200 000 000	400 000 000
Autres placements	10 201 633	-	10 201 633	232 967 756
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>5.542.621.436</b>	<b>2.020.718.937</b>	<b>3.521.902.499</b>	<b>3.142.872.999</b>
Assurés, pensionnés et comptes rattachés débiteurs	135.863.422	42.867.890	92.995.532	97.601.079
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	4.979.832.690	1.972.994.138	3.006.838.553	2.863.404.462
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	389.369	-	389.369	1.134.273
Personnel débiteur	700.661	-	700.661	665.291
Etat débiteur	-	-	-	-
Compte d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	6.309.242	4.856.909	1.452.332	1.432.973
Comptes de régularisation - actif	419.526.052	-	419.526.052	178.634.921
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Titres et valeurs de placement affectés en représentation des provisions et réserves	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement non affectés en représentation des provisions et réserves	-	-	-	-
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>103.831.164</b>	<b>-</b>	<b>103.831.164</b>	<b>37.063.180</b>
<b>TRESORERIE- ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, TGR, C.C.P.	103.798.912	-	103.798.912	37.031.023
Caisses, régies d'avances et accreditifs	32.252	-	32.252	32.157
<b>TOTAL</b>	<b>76.919.938.064</b>	<b>3.238.525.065</b>	<b>73.681.412.999</b>	<b>67.572.867.757</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

### PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>72.968.214.619</b>	<b>67.027.811.534</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3.419.375.896</b>	<b>3 284 284 532</b>
Capital social ou fonds d'établissement	-	-
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé, (dont versé.....)	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau (1)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (1)	-	-
Résultat net de l'exercice (1)	3.419.375.896	3 284 284 532
<b>PROVISIONS, FONDS ET RESERVES TECHNIQUES</b>	<b>69.533.666.401</b>	<b>63 735 939 947</b>
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes en répartition	-	-
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes en capitalisation	-	-
Provisions, fonds et réserves techniques des régimes mixtes	69.533.666.401	63 735 939 947
Autres provisions, fonds et réserves techniques	-	-
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>15 172 322</b>	<b>7 587 055</b>
Provisions pour risques	15 172 322	-
Provisions pour charges	-	-
Ecart de conversion passif	-	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions	-	-
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>709.418.380</b>	<b>539.684.154</b>
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>709.418.380</b>	<b>539.684.154</b>
<b>Assurés, pensionnés et comptes rattachés</b>	<b>324.724.264</b>	<b>194 808 610</b>
Cotisants et contribuants créditeurs	296.017.643	230.233.530
Retenues sur pensions	4.779.145	4 505 543
Fournisseurs et comptes rattachés	36.822.458	40.186.091
Personnel créditeur	46.151	40.931
Organismes sociaux créditeurs	1.556.087	1.612.387
<b>Etat créditeur</b>	<b>30.701.118</b>	<b>42.334.165</b>
Autres créanciers	13 039 723	19 209 079
Comptes de régularisation - passif	1.731.790	6.753.818
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>3.780.000</b>	<b>5.372.070</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>3.780.000</b>	<b>5.372.070</b>
<b>Crédits d'escompte</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Banques</b>	<b>3.780.000</b>	<b>5.372.070</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>73.681.412.999</b>	<b>67.572.867.757</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Libellé	"Opérations Propres à l'exercice 1"	"Opérations Concernant les exercices précédents 2"	"Totaux de l'exercice 3=1+2"	"Totaux de l'exercice précédent 4"
<b>1- COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>9 095 494 539</b>	<b>-</b>	<b>9 095 494 539</b>	<b>8 641 574 426</b>
Cotisations	3.632.411.760		3.632.411.760	3.458.704.506
Contributions	5.463.082.780		5.463.082.780	5.182.869.920
* Contributions, Part patronale	4.733.795.540		4.733.795.540	4.496.657.144
* Contributions spéciales	443.746.974		443.746.974	423.171.070
* Contributions forfaitaires	183.406.768		183.406.768	123.563.846
Autres cotisations et contributions	102.133.497		102.133.497	139.477.859
<b>2- VARIATION DES FONDS REGLEMENTAIRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Variation des fonds de capitalisation				
Variation des fonds et réserves de répartition				
<b>3- PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>8 727 551 746</b>	<b>-</b>	<b>8 727 551 746</b>	<b>7 182 030 416</b>
Prestations	6.189.555.131		6.189.555.131	5.704.445.239
Variations des provisions pour arrérages à payer				
Variations des provisions mathématiques	2.537.996.615		2.537.996.615	1.477.585.177
Variations des autres provisions techniques				
* Reprises d'exploitation, transferts de charges				
* Dotations d'exploitation				
<b>4- PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>3.769.019.830</b>	<b>-</b>	<b>3.769.019.830</b>	<b>2.504.380.806</b>
Revenus des placements	1.068.717.577		1.068.717.577	938.759.650
Profits sur réalisation de placements	2.148.424.820		2.148.424.820	1.159.207.930
Intérêts et autres produits de placements	31.802.574		31.802.574	32.901.808
Reprises sur charges de placement, transfert de charges	520.074.859		520.074.859	373.511.418
<b>5- CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>347.704.147</b>	<b>-</b>	<b>347.704.147</b>	<b>458.837.864</b>
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	10.255.337		10.255.337	11.960.269
Pertes sur réalisation des placements	39.401.667		39.401.667	6.700.105
Autres charges des placements	264.253		264.253	583.268
Dotations sur placement	297.782.890		297.782.890	439.594.222
<b>A- RESULTAT TECHNIQUE</b>	<b>3 789 258 477</b>	<b>-</b>	<b>3 789 258 477</b>	<b>3 505 086 952</b>
<b>1- PRODUITS DE GESTION COURANTS</b>	<b>240 356 241</b>	<b>-</b>	<b>240 356 241</b>	<b>184 530 873</b>
Produits d'exploitation non techniques courants				
Intérêts et autres produits non techniques courants				
Subventions d'exploitation				
Autres produits non techniques courants				
Reprises d'exploitation, transferts de charges	240 356 241		240 356 241	184 530 873

<b>2- CHARGES DE GESTION COURANTES</b>	<b>578 429 026</b>	<b>-</b>	<b>578 429 026</b>	<b>389 252 343</b>
Achats consommés de matières et fournitures	13.257.717		13.257.717	11.337.450
Autres charges externes	29.235.238		29.235.238	22.804.990
Impôts et taxes			0	
Charges de personnel	65.791.748		65.791.748	63.900.064
Autres charges d'exploitation			0	
Charges financières non techniques courantes			0	
Dotations d'exploitation	470 144 342		470 144 342	291 209 840
<b>B- RESULTAT DE GESTION COURANT</b>	<b>- 338 072 785</b>	<b>-</b>	<b>- 338 072 785</b>	<b>- 204 721 470</b>
<b>4- PRODUITS DE GESTION NON COURANTS</b>	<b>38.431.209</b>	<b>-</b>	<b>38.431.209</b>	<b>63.977.238</b>
Produits des cessions d'immobilisations	0		0	19.200
Subvention d'équilibre			0	
Reprises sur subventions d'investissement			0	
Autres produits non courants	37.560.338		37.560.338	53.408.259
<b>5- CHARGES DE GESTION NON COURANTES</b>	<b>68.746.407</b>	<b>1.494.598</b>	<b>70.241.005</b>	<b>80.058.187</b>
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0	55.538	55.538	40.469
Subventions accordées			0	
Autres charges non courantes	38.765.332	1.439.060	40.204.392	64.964.267
Dotations non courantes	8.445.059		8.445.059	384.728
Retenues à la source sur les placements financiers	21.536.017		21.536.017	14.668.722
<b>C- RESULTAT DE GESTION NON COURANT</b>	<b>- 30.315.198</b>	<b>- 1.494.598</b>	<b>- 31.809.796</b>	<b>- 16.080.950</b>
<b>D- RESULTAT DE GESTION (B+C)</b>	<b>- 368 387 983</b>	<b>- 1.494.598</b>	<b>- 369 882 581</b>	<b>- 220 802 420</b>
E- Résultat net avant dotation à la réserve de prévoyance (A+D)	3.420.870.493	-1.494.598	3.419.375.896	3.284.284.532
F- Dotation à la réserve de prévoyance				
<b>G- RESULTAT NET</b>	<b>3.420.870.493</b>	<b>- 1.494.598</b>	<b>3.419.375.896</b>	<b>3.284.284.532</b>

- 
- Préambule
  - Valorisation des engagements
  - Principales hypothèses actuarielles à fin 2021
  - Profil des provisions techniques
  - Tests de sensibilité

# BILAN ACTUARIEL 2021



# 04

## PRÉAMBULE



Compte tenu des changements réglementaires et statutaires, des modifications ont été apportées au fonctionnement du régime CIMR, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017. De ce fait, quelques paramètres servant à la réalisation du Bilan Actuariel ont été actualisés. Ce dernier permet

d'effectuer des projections démographiques et financières ainsi que d'apprécier la viabilité du régime de la CIMR sur un horizon de 60 ans.

Ces changements portent sur l'introduction de nouvelles prestations, l'actualisation des

coefficients actuariels et la suppression du remboursement des cotisations salariales.

Depuis l'entrée en vigueur des statuts, et au vu de la validation du projet de circulaire régissant les caisses de retraite, la CIMR se doit de réaliser un Bilan Actuariel répondant à quelques obligations réglementaires notamment l'utilisation de la table de mortalité «TV88-90» accompagnée d'une courbe des taux sans risque servant à l'actualisation des engagements.

Tous ces changements seront détaillés dans ce rapport qui s'articule autour des axes suivants : Valorisation des engagements selon la courbe des taux sans risque et tenant compte de la valeur Marché des provisions techniques, Résultats de projections démographiques et financières tenant compte de la table prospective CIMR et de la TV88-90, tests de sensibilité.

L'année 2020 a été marquée par une crise sans précédent, aussi bien par sa nature que par l'ampleur de ses conséquences. La pandémie de Covid-19 a frappé une large partie du monde et mis à mal l'économie mondiale et nationale.

Compte tenu de ce qui précède, les impacts de cette crise pour la CIMR se manifesteront principalement à travers les effets suivants :

- La réduction des contributions du fait de la baisse de l'emploi ;

- La réduction des contributions du fait des suspensions temporaires des adhésions;

- La réduction des revenus financiers suite au report et à l'étalement du paiement des contributions.

- Le provisionnement des participations suite à l'effondrement du marché financier

A cet effet, nous avons proposé une règle permettant la fixation du taux de rendement à retenir dans les projections actuarielles détaillée dans le cahier des hypothèses actuarielles basée sur la moyenne des cinq dernières années.

Plusieurs tests de sensibilité ont été effectués pour tester la robustesse de l'hypothèse retenue (+/- rendement retenu, 65% moyenne sur les cinq dernières années, courbe des taux sans risque).

Par ailleurs, les simulations réalisées en envisageant plusieurs scénarii d'évolution de cette crise, ont montré que le régime de la CIMR reste pérenne malgré les fortes secousses qu'il va endurer.

# VALORISATION DES « ENGAGEMENTS » EN MILLIARD

## HYPOTHÈSES RETENUES DANS LE CALCUL : PROVISIONS TECHNIQUES EN VALEUR MARCHÉ ET LA TV 88-90 COMME TABLE DE MORTALITÉ

Les principales hypothèses retenues pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et sont détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

Le calcul des engagements s'effectue selon la courbe des taux sans risque communiquée par l'ACAPS.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
Retraités et ayants cause	64,53	64,53	64,53
Actifs et ayants droit	819,1	281,3	127,1
<b>TOTAL</b>	<b>883,6</b>	<b>345,8</b>	<b>191,6</b>

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis et des droits futurs de la façon suivante :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
Droits acquis	191,6	191,6	191,6
Droits futurs	692	154,2	-
<b>TOTAL</b>	<b>883,6</b>	<b>345,8</b>	<b>191,6</b>

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
VAP des ressources	841,9	127,95	-

Les Provisions Techniques (calculée comme étant la valeur marché) sont évaluées à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
Provisions Techniques	84,0	84,0	84,0

La valeur actuelle totale des ressources s'élève à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
VAP total ressources <sup>(a)</sup>	925,8	211,9	84,0

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
Engagement net non couvert	-42,2	133,9	107,6

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur des Provisions Techniques sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

EN MDS DH	GROUPE OUVERT	GROUPE SEMI FERMÉ	GROUPE FERMÉ
Taux de préfinancement	104,80%	61,20%	43,80%
Taux de couverture	43,80%	43,80%	43,80%

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À FIN 2021

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous :

HYPOTHÈSES	VALEURS RETENUES DANS LES PROJECTIONS DU SCÉNARIO DE BASE
Taux de rendement financier	4,7% (+ Test de sensibilité)
Taux d'actualisation des cash-flow prévisionnel	Courbe des taux sans risque*
Evolution du salaire moyen du stock reconduit entre N et N-1	6%
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4%
Evolution annuelle des actifs y compris Adhésions individuelles	1,5% (+ Test de sensibilité)
Table de mortalité	TV 88-90/PF 60-64 avec une espérance de vie de 26,5 ans et une dérive de 1 trimestre / an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	3,5%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	2,75% (+ Test de sensibilité)
La valeur comptable des provisions techniques au 31/12/2021	73,0 Milliards
La valeur marché des provisions techniques permettant la valorisation des engagements au 31/12/2021	84,0 Milliards
Evolution des adhésions individuelles	2 500 nouvelles adhésions par an
Contributions forfaitaires mensuelles	1 000
Evolution de la contribution forfaitaire	4%

Tous les tests de sensibilité seront présentés selon deux scénarii tenant compte de tables de mortalité différentes.

Scénario 1 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de PF 60-64 avec une espérance de vie démarrant avec 26,5 ans et une dérive de 1 trimestre par an.

Scénario 2 : Toutes les hypothèses citées ci-dessus accompagnées de la TV 88-90.

# ALLURE DES PROJECTIONS DES PROVISIONS TECHNIQUES

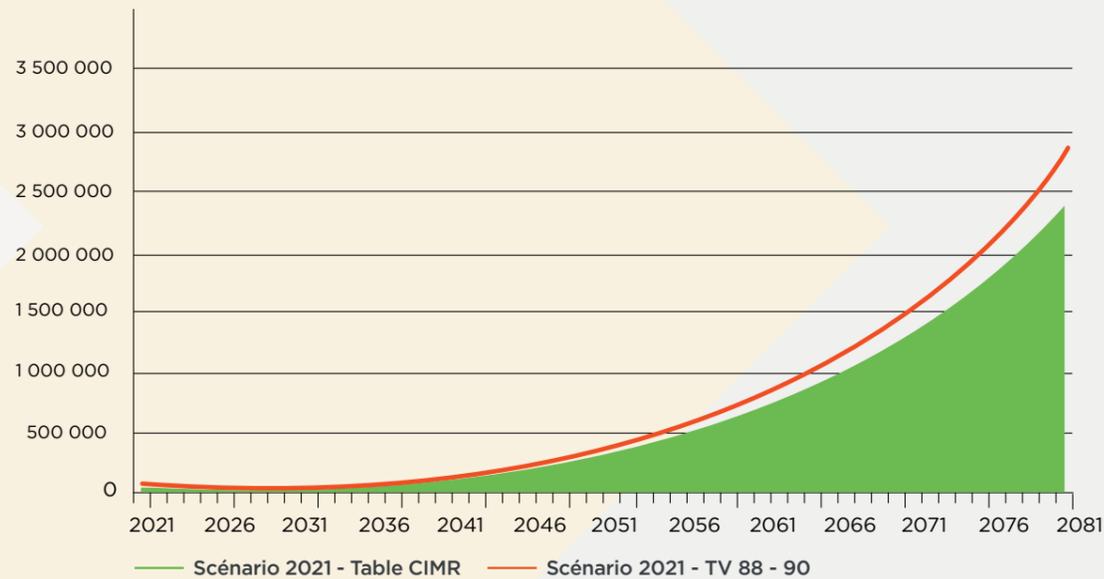
Le principe de pérennité suppose que le profil des provisions techniques doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs des provisions techniques ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation des provisions techniques doit être positive en fin de projection.

Profil des provisions techniques au 31 décembre 2021

Les provisions techniques projetées en 2021 sur l'horizon de 60 ans se présentent comme suit :

## Provisions techniques sur 60 ans



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque la projection des provisions techniques est toujours positive avec une tendance ascendante en fin de projection quel que soit le scénario adopté

## TESTS DE SENSIBILITÉ

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil des provisions techniques en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

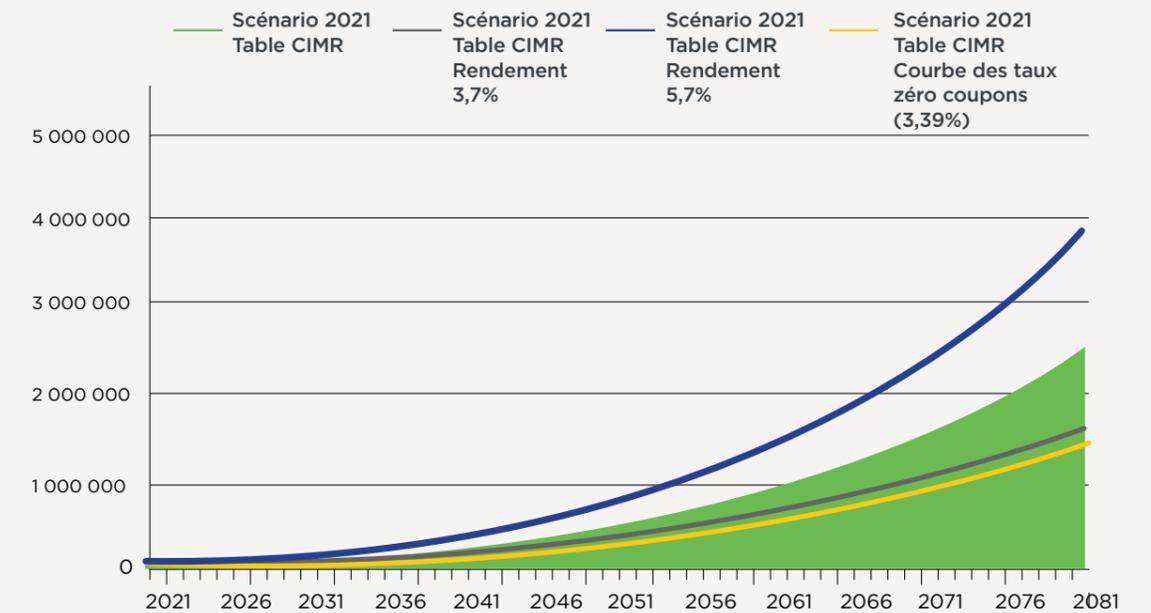
### TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement comme suit :

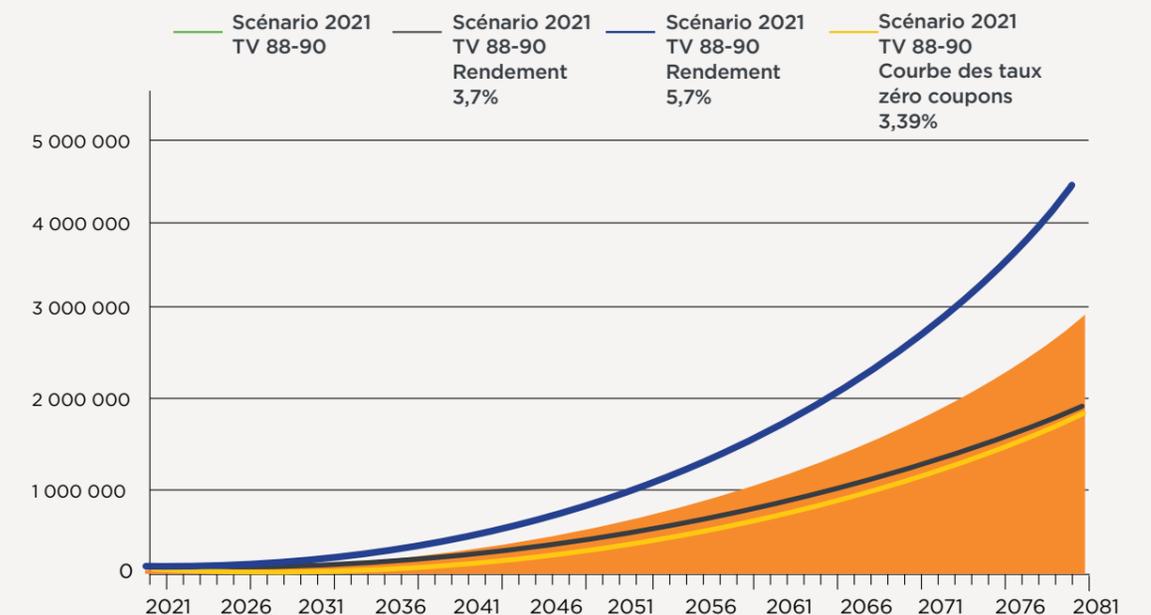
- Un rendement de 3,7%, soit -1%,
- Un rendement de 5,7 %, soit +1%,
- Un rendement égal à la courbe de taux sans risque (En moyenne 3,39%).

## VARIATION DU PROFIL DES PROJECTIONS TECHNIQUES

### Provisions techniques sur 60 ans



### Provisions techniques sur 60 ans



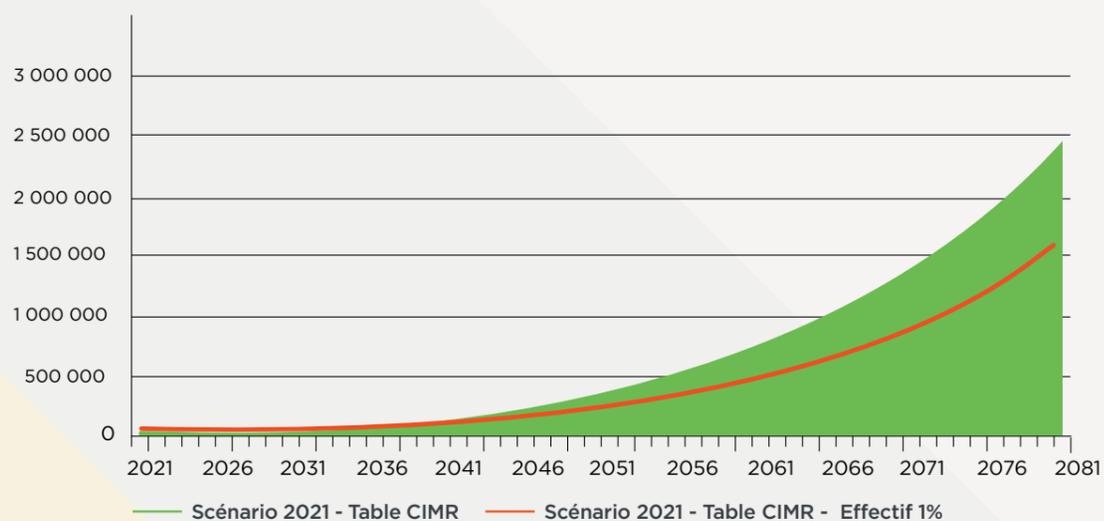
Le test montre que quel que soit le scénario, et même avec un taux de rendement de 3,39%, la projection des provisions techniques reste positive sur tout l'horizon.

## CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

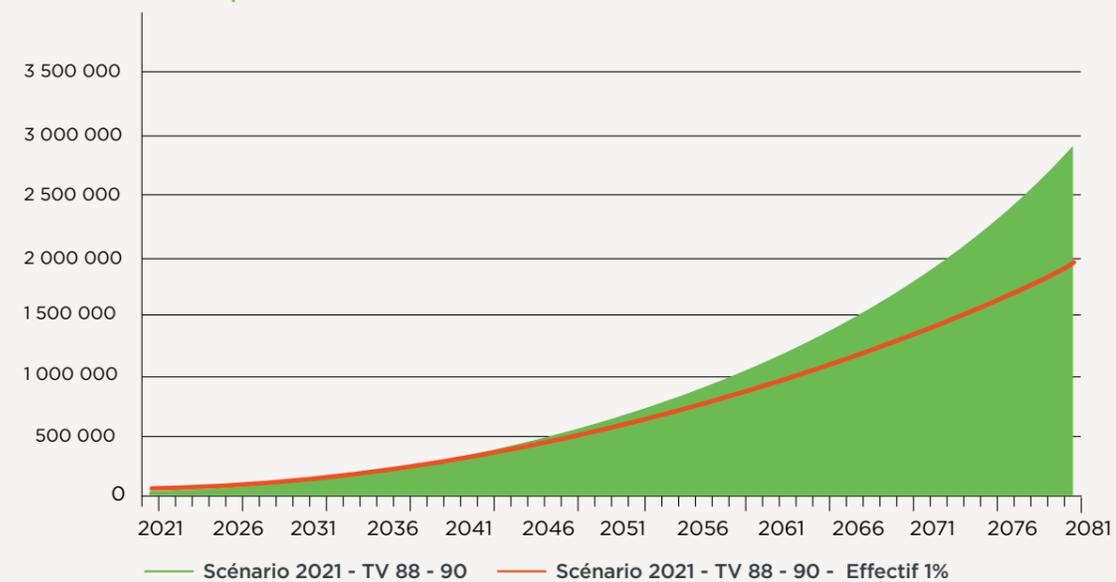
Le test proposé prend en compte d'un taux d'évolution des actifs comprenant les individuelles de 1% au lieu de 1,5 % par an.

### VARIATION DU PROFIL DES PROJECTIONS TECHNIQUES

#### Provisions techniques sur 60 ans



#### Provisions techniques sur 60 ans



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'un moteur démographique dynamique pour assurer la pérennité du régime.

- 
- Rapport général des commissaires aux comptes exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021
  - Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR - exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021
  - Rapport de l'Actuaire Indépendant

# AUDIT ET CERTIFICATIONS

## AUDIT ET CERTIFICATIONS



# 05

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



Aux Adhérents de la  
**Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)**  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

## Audit des états de synthèse

### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite** (la « Caisse »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de provisions et réserves techniques de **69.533.666.401 MAD** et une réserve de l'exercice de **3.419.375.896 MAD**. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite** au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



11, Avenue Bir Kacem - Soussan  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



11, Avenue Bir Kacem - Soussan  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

## VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit Tax Advisory S.A.  
BDO SA  
Audit, Tax & Advisory  
25, rue Lamartine - Casablanca Océan 20490 Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 20 33 04 715  
Télécopie : 212 5 22 20 33 05  
ICE : 001820804000051

Moutai CHAOUKI  
Associé

Mazars Audit et Conseil  
Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.G.)  
Fax : 0522 423 400

Adnane LOUKILI  
Associé

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR



CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



Aux Adhérents de la  
**Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)**  
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À  
L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2021

*Conventions non préalablement autorisées par votre conseil d'administration*

### 1.1. Convention écrite d'avances en compte courant (avec son avenant) rémunérées, accordées par la CIMR à la société H PARTNERS, détenue à hauteur de 7,14%

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également membre du conseil de surveillance de la société H PARTNERS SA.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société H PARTNERS.
- **Date de la convention** : 26/07/2021 et avenant en date 26/08/2021.
- **Conditions de rémunération** : La convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société H PARTNERS à un taux égal au taux bons de trésor de 10 ans majoré de 300 points de base arrêté année par année au 1er janvier et pour la première année à la date de versement de l'avance. Le taux applicable en 2021 est de 5.38% annuel HT.
- **Montant de l'avance** : 2.999.067,00 MAD ;
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021** : 2.999.067,00 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 36.996,50 MAD.



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

### 1.2. Contrat de cession et d'acquisition d'actions conclue entre la CIMR et CFG associés

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également membre du conseil d'administration de la société CFG BANK SA qui détient 99% de la société civile CFG associés.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une opération de cession et d'acquisition de 25 019 actions de CFG.
- **Date d'effet** : 27/07/2021.
- **Montant décaissé pour cette acquisition** : 10.000.344,49 MAD ;

## 2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

### 2.1. Contrat de bail écrit conclu entre la CIMR et RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de RAMICAL.
- **Nature et objet du contrat** : La CIMR donne à bail à RAMICAL l'appartement 73, sis au 7<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat** : 03/07/2019.
- **Montant du loyer** : 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 72.000,00 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

### 2.2. Contrat de bail écrit conclu entre CIMR et AKILAM, détenue à hauteur de 99,99% par RAMICAL, détenue à hauteur de 99,99% par CIMR.

- **Personnes concernées** : M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également Président Directeur Général de AKILAM.
- **Nature et objet du contrat** : La CIMR donne à bail à AKILAM l'appartement 74, sis au 7<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CIMR.
- **Date du contrat** : 03/07/2019.
- **Montant du loyer** : 6.000,00 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 72.000,00 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

### 2.3. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société LARBEL, détenue à 100%

- **Entité concernée** : La société LARBEL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société LARBEL.
- **Date de la convention** : 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération** : L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société LARBEL au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2021 ce taux est fixé à 1,63% annuel HT ;

• **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021**: 69.433.848,6 MAD.

• **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 970.728,67 MAD.

• **Sommes versées au titre de l'exercice** : 15.170.004,00 MAD.

• **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

### 2.4. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RAMICAL, détenue à 100%.

- **Entité concernée** : La société RAMICAL en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RAMICAL.
- **Date de la convention** : 17/07/2012 et avenants en date du 28/11/2012 et 31/03/2015.
- **Conditions de rémunération** : Le dernier avenant non écrit prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RAMICAL au taux de 1,63% annuel HT.

• **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021**: 6.323.290,36 MAD.

• **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 129.949,13 MAD.

• **Sommes versées au titre de l'exercice** : 1.361.179,48

• **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

### 2.5. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société PASTEUR, détenue à 100%.

- **Entité concernée** : La société Pasteur en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société PASTEUR.



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société PASTEUR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2021 ce taux est fixé à 1,63% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021 :** 784.040,26 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 15.440,86 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 173.609,58 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.6. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société RANILA, détenue à 100%.

- **Entité concernée :** La société RANILA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société RANILA.
- **Date de la convention :** 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société RANILA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2021 ce taux est fixé à 1,63% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021 :** 3.446.738,47 MAD.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 79.459,13 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 591.014,37 MAD.
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.7. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société NEJMA, détenue à 100%.

- **Entité concernée :** La société NEJMA en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société NEJMA.
- **Date de la convention :** 31/12/2012 et avenant en date du 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société NEJMA au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances.



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

- **Solde des avances en compte courant au 31 décembre 2021 :** 1.719.065,37 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 44.588,51 MAD ;
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 194.569,90 MAD ;
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.8. Convention écrite d'avances en compte courant rémunérées, accordées par la CIMR à la société CIMR Foncia, détenue à 100%.

- **Entité concernée :** La société CIMR Foncia en tant que filiale détenue à 100% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention :** La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société CIMR Foncia.
- **Date de la convention :** 01/01/2016.
- **Conditions de rémunération :** L'avenant à cette convention prévoit la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société CIMR au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2021 ce taux est fixé à 1,63% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021 :** 14.561.383,86 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** 68.690,00 MAD ;
- **Sommes versées au titre de l'exercice :** 220.756,34 MAD ;
- **Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.

2.9. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société A6 IMMOBILIER, détenue à 25%.

- **Personnes concernées :** M. Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR est également membre du Conseil d'administration d'A6 IMMOBILIER.
- **Nature et objet de l'engagement :** Il prévoit un engagement de CIMR de souscrire et libérer dans le cadre d'augmentations de capital réservées, dans toute augmentation de capital et des avances en compte courant d'actionnaire.
- **Date de l'engagement :** 22/04/2010.
- **Conditions de rémunération :** Le PV du conseil d'administration d'A6 IMMOBILIER du 3 février 2016 prévoit la limitation du taux d'intérêt des avances des actionnaires à 3% HT non capitalisés, à partir du 04/02/2016.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021 :** Néant.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice :** Néant.



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : 29.276.535,86 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : Néant.

**2.10. Convention écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société TANGER RESORT.**

- **Entité concernée** : La société TANGER RESORT en tant que filiale détenue à 30% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention non écrite** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société TANGER RESORT.
- **Date de la convention** :
  - Convention d'octroi d'avances en comptes courant au profit de TANGER RESORT conclue en date du 7 mai 2013 entre CIMR et TANGER RESORT
  - Avenant non écrit à la convention ci-dessus, ayant comme date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et prévoyant une rémunération des avances au taux de 4% HT.
- **Conditions de rémunération** : la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société TANGER RESSORT est fixée au taux de 4% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021** : Néant.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : Néant.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : Néant.

Le compte courant a été cédé dans le cadre d'une cession d'un ensemble de participations de la CIMR dans des sociétés opérant dans le secteur de l'immobilier. Le produit de cette cession a été échelonné sur plusieurs exercices allant de 2021 à 2025.

**2.11. Convention non écrite d'avances en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à la société INAACH, détenue à 50%.**

- **Entité concernée** : La société INAACH en tant que filiale détenue à 50% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention** : La convention est relative à une avance en compte courant consentie par la CIMR à la société INAACH.
- **Date de la convention** : 05/01/2013.
- **Conditions de rémunération** : la rémunération de l'avance en compte courant octroyée à la société INAACH au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés, arrêté, annuellement, par le Ministre chargé des finances. Les intérêts sont arrêtés annuellement et capitalisés en compte courant associés. Au 31/12/2021 ce taux est fixé à 1,63% annuel HT.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021** : Néant.
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 101.719,14 MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : 2 400,00 MAD



11, Avenue Bir Kacem - Souissi  
10170 Rabat  
Maroc



101 Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : 10.521.172,70 MAD

**2.12. Convention non écrite d'avances en compte courant, non rémunérées, accordées par la CIMR à la société HAWAZINE, détenue à 12,5%.**

- **Entité concernée** : La société HAWAZINE en tant que filiale détenue à 12,5% par la CIMR.
- **Nature et objet de la convention non écrite** : La convention est relative à une avance en compte courant, non rémunérée, consentie par la CIMR à la société HAWAZINE.
- **Solde des avances en comptes courants au 31 décembre 2021** : 1.660.031,25 MAD ;
- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice** : 24.842,76 MAD ;
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : Néant ;
- **Sommes reçues au titre de l'exercice** : Néant.

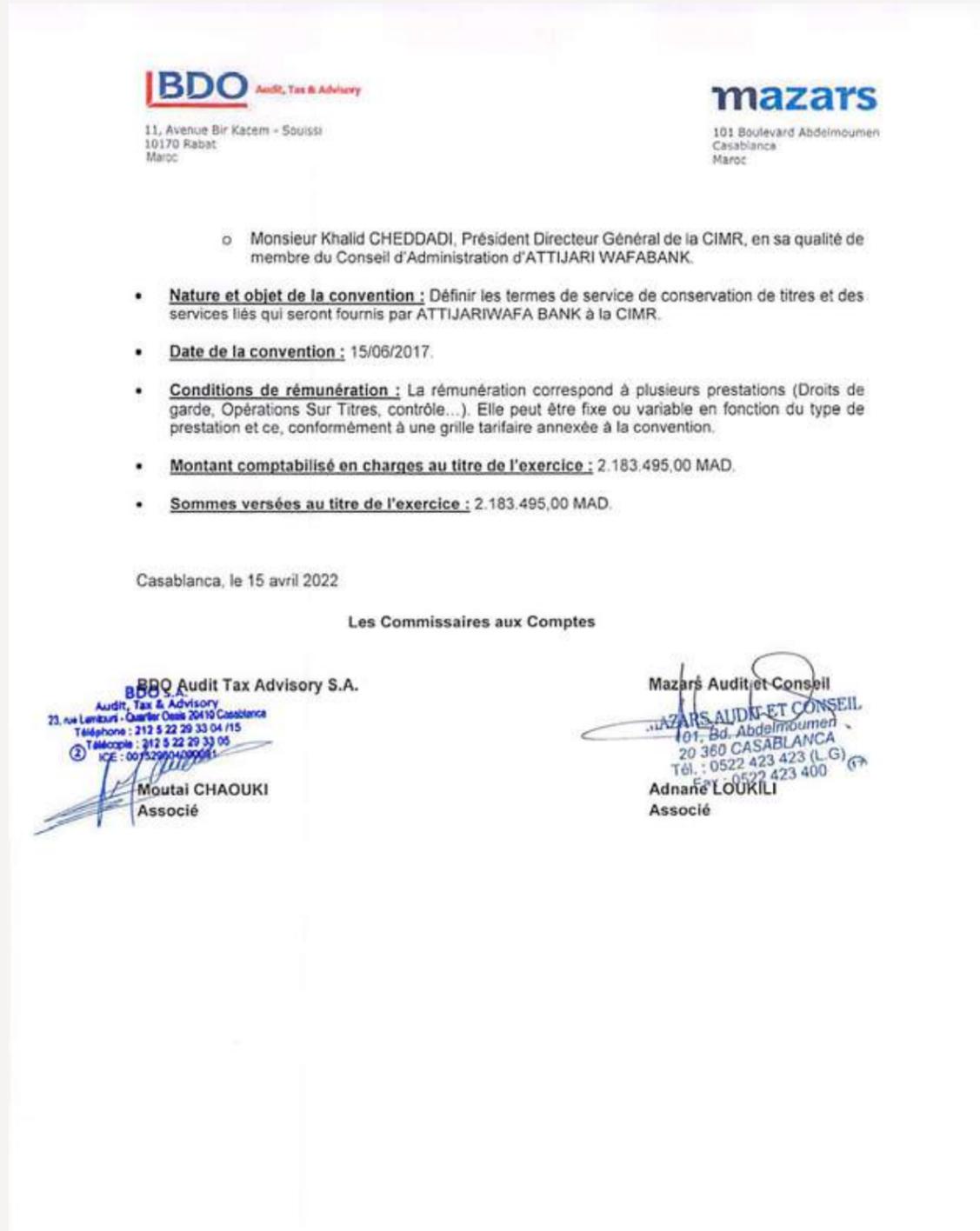
**2.13. Convention écrite dépositaire entre la CIMR et la BCP relative à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :**

- **Personnes concernées** :
  - Monsieur Karim Mohammed Mounir en sa qualité de Président Directeur Général de la Banque Centrale Populaire et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR.
  - Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la CIMR et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la BCP.
- **Nature et objet de la convention** : Définir les termes de service de conservation de titres et des services liés qui seront fournis par la BCP à la CIMR.
- **Date de l'opération** : 05/06/2017.
- **Conditions de rémunération** : La rémunération correspond à plusieurs prestations (Droits de garde, Opérations Sur Titres, contrôle...). Elle peut être fixe ou variable en fonction du type de prestation et ce, conformément à une grille tarifaire annexée à la convention.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice** : 4.208.584,00MAD.
- **Sommes versées au titre de l'exercice** : Néant.

**2.14. Convention écrite entre la CIMR et ATTJARI WAFABANK liée à la prestation de service de conservation de titres et des services liés :**

- **Personnes concernées** :
  - Monsieur Mohammed EL KETTANI en sa qualité de Président Directeur Général de ATTJARIWAFABANK et également en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la CIMR.

## RAPPORT DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT



---

# PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE



# 06

## PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures prises par les Autorités dans le cadre de la gestion de cette crise, interdisant les rassemblements, et après information de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, le vote des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire se fait par correspondance adressée à la CIMR à son siège social, Lot 67.1 Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street, Hay Hassani, Casablanca.

En conséquence, l'Assemblée Générale ratifie ce mode de scrutin.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures prises par les Autorités dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et après information de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, le Conseil d'administration de la CIMR arrêtant les comptes clos au 31 décembre 2021, s'est tenu exceptionnellement par visioconférence le 16 Mars 2022.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et définitif aux administrateurs.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie dans le cadre des articles 18 à 25 des Statuts, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes de l'exercice 2021 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2021, les approuve dans tous leurs termes et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2021.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuve et ratifie lesdites conventions.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2021, décide sur proposition du Conseil d'Administration, de n'engager aucune réforme paramétrique.

### SIXIÈME RÉSOLUTION

Après avoir entendu lecture de la lettre de démission adressée par KPMG exposant les motifs de sa démission à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, l'Assemblée Générale prend acte de cette démission et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la nomination de Fidaroc Grant Thornton en remplacement de KPMG pour la durée de sa mission restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

## PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale Extraordinaire prend acte qu'en raison de la pandémie du coronavirus et des mesures prises par les Autorités dans le cadre de la gestion de cette crise, interdisant les rassemblements, et après information de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, le vote des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire se fait par correspondance adressée à la CIMR à son siège social, Lot 67.1 Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street, Hay Hassani, Casablanca.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie ce mode de scrutin.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant dans le cadre de l'article 84 de la loi 64-12 et des articles 26 & 32 des Statuts, décide de compléter les Statuts de la CIMR par l'article 26 bis suivant :  
« ARTICLE 26 bis  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES - VOTE PAR CORRESPONDANCE

Le conseil d'administration peut décider que le vote des résolutions soumises à l'assemblée générale se fasse par correspondance. Le vote par correspondance se fait au moyen d'un formulaire comportant les projets des résolutions. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne seront pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la CIMR pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

A compter de la convocation de l'Assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont mis à la disposition, remis ou adressés, aux frais de la CIMR à tous les adhérents, par tous moyens arrêtés par le conseil d'administration.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la CIMR avant la réunion de l'Assemblée.

La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote reçus par la CIMR ne peut être antérieure de plus de deux jours à la date de la réunion de l'Assemblée.

Le bulletin de vote tiendra lieu des pouvoirs et des feuilles de présence.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant dans le cadre de l'article 84 de la loi 64-12 et des articles 26 & 32 des Statuts, adopte les modifications suivantes apportées à l'article 27 des Statuts de la CIMR :

-Le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 27 est modifié comme suit :

Tout Adhérent a droit, à toute époque, d'obtenir communication des procès-verbaux et feuilles de présence des Assemblées générales tenues au cours des trois derniers exercices.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire après avoir pris connaissance de déménagement de la CIMR à son nouveau siège, ratifie conformément à l'article 10 des statuts, la décision du Conseil d'Administration du 22 décembre 2021 de transfert du siège actuel de la CIMR de l'adresse 100 Boulevard Abdelmoumen Casablanca à l'adresse Lot 67.1 Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street, Projet CASA ANFA, Hay Hassani, Casablanca.

### CINQUIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

---

# LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021



# 07

# LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021

## MONSIEUR KHALID CHEDDADI

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	
		PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
AFMA	Administrateur		Représentant de la CIMR
AL MADA HOLDING	Administrateur		Représentant de la CIMR
A6 IMMOBILIER	Administrateur		Représentant de la CIMR
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur	X	
BANQUE POPULAIRE	Administrateur		Représentant de la CIMR
BRASSERIES DU MAROC	Administrateur		Représentant de la CIMR
CFG BANK	Administrateur		Représentant de la CIMR
CIMENTS DU MAROC	Administrateur		Représentant de la CIMR
COSUMAR	Administrateur	X	
EQDOM	Administrateur		Représentant de la CIMR
IMC	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur		Représentant de la CIMR
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur		Représentant de la CIMR
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur		Représentant de la CIMR
OLEA TRADING	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur	X	
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur	X	
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance		Représentant de la CIMR
SAPRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur		Représentant de la CIMR
SOMED	Administrateur		Représentant de la CIMR

SONASID	Administrateur		Représentant de la CIMR
WARAK PRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
LESIEUR CRISTAL	Administrateur - Président du Conseil d'Administration		Représentant de la CIMR
AUTO HALL	Administrateur	X	
CIH	Administrateur	X	
AKWA AFRICA	Administrateur	x	
	Administrateur	X	
H Partners	Membre du Conseil de Surveillance	X	
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur	X	
FONDATION ARRAWAJ	Administrateur	X	
SOCHEPRESS	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
UPLINE VENTURES	Administrateur - Président du Conseil d'Administration	X	
RAMICAL	Administrateur - Président Directeur Général	X	
AKILAM	Administrateur - Président Directeur Général	X	
LARBEL	Gérant	X	
CIMR FONCIA	Gérant	X	
SICAV ATTADAMOUN	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV TRESO PLUS	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV IDDKHAR	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICA AJIAL	Administrateur - Président Directeur Général	X	
SICAV CIMR PREVOYANCE	Administrateur - Président Directeur Général	X	

**MADAME RACHIDA BENABDALLAH | AU 31/12/2021**

DIFFÉRENTS MANDATS DÉTENUS AU 31/12/2021	FONCTIONS EXERCÉES DANS CHACUN DE CES ORGANES
AGMA SA	Président du Conseil
	Président du CNR
SOCIETE IMMOBILIERE AZZAHRO	Président du Conseil
	Administrateur
CIMR	Membre du Comité d'audit
	Membre du Comité de pilotage

**MONSIEUR MOHAMMED HASSAN OURIAGLI AU 31/12/2021**

DÉBUT DE MANDAT	MANDAT EXERCÉ À TITRE	DÉBUT DE MANDAT ADMINISTRATEUR / REPRÉSENTANT PERMANENT	PERSONNEL	MANDAT EXERCÉ À TITRE
				REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
ACIMA	Administrateur	27/03/2009	X	
AFRICAPLANE (GIE)	Administrateur	28/02/2017	X	
AL MADA	Président directeur général	30/09/2014	X	
AL MADA CAPITAL	Administrateur	21/10/2014	X	
AL MADA GESTION	Administrateur	08/04/2015	X	
COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTÉ	Président directeur général	13/06/2007	X	
DAN MAROC	Président directeur général	30/10/2014	X	
DIGIBAY	Administrateur	20/10/2008	X	
FIRST CONNECT SAT	Président directeur général	21/10/2014	X	
FONDATION AL MADA	Président	21/10/2014	X	
FONDATION EPINAT	Président	20/10/2014	X	
HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur	26/05/2011	X	
IMMO MASUR	Gérant	07/02/2005	X	
LAFARGE MAROC	Administrateur	27/04/2015	X	
LAFARGEHOLCIM MAROC	Administrateur	30/06/2020	X	
MANAGEM	Administrateur	09/11/2009	X	
NAREVA HOLDING	Administrateur	02/09/2008	X	
NAREVA POWER	Administrateur	22/05/2013	X	
OFNA	Administrateur	28/06/2017	X	
ONA COURTAGE	Président directeur général	20/10/2014	X	
ONA INTERNATIONAL	Président directeur général	30/09/2014	X	
ORIENTIS INVEST	Administrateur	09/06/2011	X	
PRESTIGE RESORTS	Administrateur	09/06/2011	X	
RESERVES IMMOBILIERES	Président directeur général	21/10/2014	X	
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur	27/10/2004	X	
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur	07/04/2011	X	
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	01/08/2006	X	
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS (SCII)	Administrateur	19/04/2007	X	

SOCIETE FINANCIERE DE GESTION ET DE PLACEMENT	Président directeur général	20/10/2014	X	
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	12/04/2011	X	
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur	18/05/2009	X	
WAFI ASSURANCE	Administrateur	09/04/2015	X	
AL MADA GESTION	Représentant permanent d'AL MADA	16/02/2012		X
ATTIJARIWAFI BANK	Représentant permanent d'AL MADA			X
COMPAGNIE OPTORG	Représentant permanent d'ONA INTERNATIONAL	26/07/2019		X
MANAGEM	Représentant permanent d'AL MADA	24/09/2019		X
MARJANE HOLDING	Représentant permanent d'AL MADA	26/07/2019		X
OFNA	Représentant permanent d'AL MADA	04/05/2018		X
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN (OGM)	Représentant permanent d'AL MADA	09/12/2016		X
RESERVES IMMOBILIERES	Représentant permanent d'AL MADA	14/05/2015		X
SOCIETE IMMOBILIERE DARWA	Représentant permanent d'ONAPAR-AMETYS			X

**MONSIEUR ABDELMJID TAZLAOUI AU 31/12/2021**

DÉNOMINATION SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ	FONCTION
ATTIJARIWAFI BANK	Administrateur
WAFI ASSURANCE	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur
ZELLIDJA	Président Directeur Général
REBAB	Administrateur
AL MADA	Administrateur
ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
SAPINO	Président Directeur Général
ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
PRESTIGE RESORTS	Président Directeur Général
MANDARONA	Président Directeur Général
HCO	Président Directeur Général
WHA	Président Directeur Général
MEHDIA CITY	Président Directeur Général
MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
SAT	Président Directeur Général
AGENA	Président Directeur Général
CENTURIS	Président Directeur Général
SCII	Président Directeur Général
DARWA	Président Directeur Général

VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président Directeur Général
NOVALYS	Président Directeur Général
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Administrateur
LA MAROCAINE DES GOLFS	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN IMMO	Gérant
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
SOMED DÉVELOPPEMENT	Président Directeur Général
RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général
A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général
DES 07	Président du Conseil d'Administration
SINDIBAD HOLDING	Président du Conseil d'Administration
SINDIBAD BEACH RESORT	Président du conseil d'administration
SINDIPARK	Président du conseil d'administration
RÉSIDENCES SUNCITY	Administrateur
IMMOBILIÈRE AL AIN	Président Directeur Général
MABANI ZELLIDJA	Président du Conseil de surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION)	Président Directeur Général
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA	Président Directeur Général
LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Président Directeur Général
ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Président Directeur Général
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Administrateur
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Président Directeur Général
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	RP de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur

**MONSIEUR MOHAMED KARIM MOUNIR AU 31/12/2021**

ENTITÉ	MANDAT
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Président Directeur Général
OCP SA	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP et membre du Comité d'Audit et des Risques
INVOLYS	Administrateur
ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur et Président du Comité de Rémunérations
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Administrateur et Président CNR
ATTAWFIQ MICRO-FINANCE	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR
BANK AL YOUSR	Président du Conseil d'Administration et président du CNR
BANQUE CHAABI DU MAROC	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Président du Conseil d'Administration
MAROC LEASING	Président du Conseil d'Administration et Président du CNR
BCP INTERNATIONAL	Président du Conseil d'Administration
BP REAL ESTATE MANAGEMENT	Président du Conseil d'Administration
BP SHORE GROUP	Président du Conseil d'Administration
PAYMENT CENTER FOR AFRICA	Président du Conseil d'Administration
UPLINE GROUP	Président Directeur Général
VIVALIS SALAF	Président du Conseil d'Administration et président CNR
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration
BCP TECHNOLOGIES	Président du Conseil d'Administration
INFRA MAROC CAPITAL	Administrateur représentant de la BCP
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP et Membre du Comité Stratégique
MAMDA Ré	Administrateur
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI (MAC)	Président du Conseil de Surveillance
UNION DES BANQUES ARABES ET FRANCAISES	Administrateur et Membre du Comité Audit et Risques
EDITO VENTURES (Ex.UPLINE VENTURES)	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE (C.I.M.R)	Administrateur
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Administrateur et Président du Comité d'Audit
CENTRE DES TRES PETITES ENTREPRISES SOLIDAIRES	Administrateur
CENTRE MOHAMED VI DE SOUTIEN A LA MF SOLIDAIRE	Président du Conseil d'Administration
FONDS MAROCAIN DE PLACEMENT (œuvres sociales FAR)	Administrateur
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC (GPBM)	Administrateur
MCMA	Membre du Conseil de Surveillance
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Administrateur
INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (ISCAE)	Administrateur
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES - SGFG	Administrateur
BCP MIDDLE EAST	Président du Conseil d'Administration
ATLAMED	Administrateur

**MONSIEUR FAWZI BRITEL AU 31/12/2021**

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT			MANDAT EXERCÉ À TITRE
		DÉBUT DE MANDAT	PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
CARDEX	Associé		X	
CIMR	Administrateur Indépendant	30/06/2020		X
CIMR	Comité d'Audit	09/09/2020		

**MONSIEUR CHAKIB ALJ AU 31/12/2021**

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT			MANDAT EXERCÉ À TITRE
		DÉBUT DE MANDAT	PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
SOCIETE NOUVELLE DES MOULINS DU MAGHREB	PDG		X	
GROMIC	PDG		X	
LES MOULINS DE BERRECHID	PDG		X	
MULTISAC	PDG		X	
GRANDE SEMOULERIE DE BOUSKOURA	PDG		X	
MATAHINES BAB MANSOUR	PDG		X	
CAPHOLDING	PDG		X	
MOONY	PDG		X	
ALF MABROUK	PDG		X	
FELLOUS MABROUK	ADM		X	
CICAVI	ADM		X	
ACTL	ADM		X	
CNSS				X

**MONSIEUR MEHDI TAZI AU 31/12/2021**

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT			MANDAT EXERCÉ À TITRE
		DÉBUT DE MANDAT	PERSONNEL	REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
BEASSUR	PDG		X	
MAKALU	PDG		X	
EXPANX	Gérant		X	
CNSS				x

**MONSIEUR MOHAMED HASSAN BENSALAH AU 31/12/2021**

SOCIÉTÉ CONCERNÉE	MANDAT EXERCÉ
HOLMARCOM INSURANCE ACTIVITIES S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM FINANCE COMPANY S.A	Président Directeur Général
HOLMARCOM AFRICA FINANCIAL SERVICES S.A	Président du Conseil d'Administration
CPA S.A	Président Directeur Général
JNP S.A	Représentant permanent d'HOLMARCOM S.A
TAZERM S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK S.A	Président Directeur Général
YELLOWROCK GENEVE	Président Directeur Général
MASS CEREALES AL MAGHREB S.A	Président du Conseil d'Administration
OMNIUM MAROCAIN D'INVESTISSEMENT - OMI S.A	Président Directeur Général
SOCIETE CHERIFIENNE DE PARTICIPATIONS - SOCHEPAR S.A	Président Directeur Général
JAWHARAT CHAMAL S.A	Président Directeur Général
IMMOBILIERE MERIMA S.A	Président Directeur Général
REGIONAL AIR LINES S.A	Président du Conseil d'Administration
SOCIETE COMMUNE DE PARTICIPATION S.A	Président Directeur Général
SOMATHES S.A	Président Directeur Général
SOCIETE ORBONOR S.A	Président Directeur Général
LES TOURS BALZAC S.A	Président du Conseil d'Administration
HOLMARCOM	Président Directeur Général
LES CONSTRUCTIONS DE BOUSKOURA S.A	Président Directeur Général
LES EAUX MINERALES D'OULMES	Président Directeur Général
OULMES DRINKS DEVELOPMENT S.A	Administrateur
SOCIETE AFRICAINE DES BOISSONS ET EAUX MINERALES - SABEM	Administrateur
SENEGAL WATER&BEVERAGES COMPANY S.A	Administrateur
EAU TECHNOLOGIE ENVIRONNEMENT - E.T.E S.A	Administrateur
MASS JORDANIE POUR LE CIE S.A	Président Directeur Général
DENIA HOLDING S.A	Président du Conseil d'Administration
COMPTOIR METALLURGIQUE MAROCAIN - CMM S.A	Président Directeur Général
SMART COMPOSITE COMPANY S.A	Administrateur
ATLANTASANAD S.A	Président Directeur Général
ATLANTA VIE COTE D'IVOIRE S.A	Président du Conseil d'Administration
TAKAFULIA ASSURANCES S.A	Président Directeur Général
NAJMAT AL BAHR S.A	Président Directeur Général
AIR ARABIA MAROC S.A	Président du Conseil d'Administration
WOLMARDEV	Administrateur
SOCIETE AGRICOLE MIMONA	Administrateur
BERDIL CAPITAL	Administrateur
BISCOLAND	Président Directeur Général
HOLMARCOM OVERSEAS CONSULTING DWC-LLC (DUBAI)	Directeur Général

AKWA AFRICA	Administrateur
CIH BANK	Administrateur
BMCI	Membre conseil de surveillance
CGEM	Administrateur
BOURSE DES VALEURS DE CASABLANCA	Administrateur
FONDATION MOHAMED VI	Administrateur
FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITE	Administrateur
CASA FINANCE CITY	Administrateur
PHYTO PROD S.A.	Président du Conseil d'Administration
JET-SET FLY	Président Directeur Général
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	Administrateur
FEDERATION MAROCAINE DES SOCIETES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	Président
FONDATION ABDELKADER BENSALAH - HOLMARCOM	Vice-président

MANACET	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
MANATRADE	Commercialisation de minerais	Filiale	Président Directeur Général
MANAGEM INTERNATIONAL	Holding de participation	Filiale	Président Directeur Général
SMM	Prospection géologique	Filiale	Administrateur Président
MANUB	Exploitation minière	Filiale	Administrateur
MCM	Exploitation minière	Filiale	Président du CA
NIGIEM	Exploitation minière	Filiale	Président du CA
MANAGOLD	Holding de participation		Président Directeur Général
TRADIST	Commercialisation	Filiale	Président Directeur Général

**MONSIEUR IMAD TOUMI AU 31/12/2021**

SOCIÉTÉ	ACTIVITÉ	LIEN AVEC LE GROUPE MANAGEM	FONCTION
MANAGEM SA	Activité minière		Président Directeur Général
AKKA GOLD MINING (AGM)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SAGAX MAGHREB S.A	Travaux d'exploration minière	Filiale	Président Directeur Général
CIMR	Caisse de Retraite	Aucun	Représentant de Managem Administrateur
FONDATION ONA	Association d'utilité publique	Membre	Représentant de Managem Administrateur
CTTA	Transport et travaux aériens	Filiale	Président Directeur Général
AFRICAPLANE	Transport aérien	GIE	Président Directeur Général
REMINEX	Recherche et Ingénierie minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
TECHSUB	Sondages et travaux souterrains miniers	Filiale	Président Directeur Général
LA COMPAGNIE MINIERE DE OUMEJRANE (C.M.O.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.)	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général
COMPAGNIE MINIERE DE DADES	Exploitation minière	Filiale	Président Directeur Général

**MONSIEUR SAID ELHADI AU 31/12/2021**

RAISON SOCIALE	NATURE DU MANDAT	DÉBUT DE MANDAT	PERSONNEL	MANDAT EXERCÉ À TITRE
				REPRÉSENTANT D'UNE PERSONNE MORALE
AMENOUSS	Président du conseil d'administration	25.08.2017	x	
NAREVA AFRICA	Président Directeur Général	16.10.2020	x	
CIMR	Administrateur	19.12.2018		x
COMPAGNIE D'AMENAGEMENT AGRICOLE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Président du conseil d'administration	25.08.2017	x	
ENERGIE EOLIENNE DU MAROC	Président Directeur Général	25.08.2017	x	
LONGOMETAL ARMATURES	Administrateur	14.05.2009		x
NAREVA HOLDING	Président Directeur Général	25.08.2017	x	
NAREVA POWER	Président Directeur Général	25.08.2017	x	
NAREVA RENOUVELABLES	Président Directeur Général	25.08.2017	x	
NAREVA SERVICES	Président Directeur Général	01.12.2021	x	
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Administrateur	19.09.2019	x	
SAFIE ENERGY COMPANY	Président du conseil d'administration	01.01.2021	x	
SONASID	Président du conseil d'administration	25.07.2018	x	
CGEM	Administrateur	13.07.2018	x	
IRESEN	Membre du conseil d'administration	22.01.2018		x
FONDATION AL MADA	Membre du conseil d'administration	26.06.2020	x	
INJAZ AL MAGHRIB	Membre du conseil d'administration	2017		x
4 C MAROC	Membre du conseil d'administration	2021		x



Intersection Boulevard de l'Aéropostale  
& Boulevard Main street - Casa Anfa.  
Hay Hassani, Casablanca.  
Tél : 05 22 42 48 88.  
[www.cimr.ma](http://www.cimr.ma)

